



Vigne

N°13
18/06/2019



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde

mh.martigne@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

Jean-Jacques CARRERE
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
jj.carrere@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Sud Aquitaine
N°13 du 18/06/19 »*



Edition **Sud Aquitaine**
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen « **Mi - Floraison** ».

Prévisions météorologiques

Temps orageux à partir de jeudi.

Mildiou

- **Risque fort : contaminations en cas de pluies > 5 mm.**

Black-rot

- **Risque fort : contaminations en cas d'orage/pluies abondantes.**

Oïdium

- **Stade très sensible et conditions favorables (temps couvert, lourd et orageux).**

Vers de la grappe

Changement les capsules pour la G2.

Cicadelles de Flavescence dorée

Période de traitements obligatoires

Consultez l'ensemble des dates [ICI](#)

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou sur l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#).

Données météorologiques de la semaine passée

• Températures

Cette semaine, les températures sont restées encore fraîches pour la saison. En effet, la température moyenne observée en sud Aquitaine a de nouveau perdu 1°C par rapport à la semaine précédente, soit 15,4°C (entre 14,5°C à Saint Etienne de Baigorry (64) et 16,3°C à Bellocq Béarn (64)). Les températures moyennes minimales les plus basses ont été enregistrées à Saint Etienne de Baigorry (64), 10,3°C (10,9°C en moyenne sur le sud Aquitaine), et les températures moyennes maximales les plus élevées ont été enregistrées à Bellocq Béarn (64), 22,4°C (20,8°C en moyenne sur le sud Aquitaine).

• Pluviométries

Le cumul moyen enregistré sur la semaine passée est de 13 mm. Le plus fort cumul a été enregistré à Bellocq Béarn (64), 23 mm.

Etat général du vignoble

• Stades phénologiques

Compte tenu des températures encore fraîches pour la saison, la couleur du feuillage est un peu pâle.



I20-Début Floraison



I23-50% Floraison



J27- Nouaison



Parcelles tardives



Majorité des parcelles



Parcelles isolées, secteurs très précoces

Maladies fongiques

• Mildiou

Éléments de biologie

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- Températures moyennes supérieures à 11°C,
- Pluviométrie suffisante.

Méthodes alternatives :

- Eliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer vos couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

A ce jour, il y a des risques d'orage à partir de jeudi.

Situation globale



▲ Risque fort – contaminations prévues si pluies > 5 mm et/ou orage annoncé



Feuilles criblées par des taches de Mildiou et Rot gris/Rot brun sur grappe (TNT - nord Aquitaine)
© M. ROUSSET- CA33

• Black-rot

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV du 14/05/19)

Le black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.

Facteurs favorisants :

- Présence de baies contaminées momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol) sur la parcelle. Proximité d'une parcelle abandonnée et contaminée.
- Humidité stagnante sur les parcelles.

Fiche pratique en ligne : INRA

Méthodes alternatives :

- Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Modélisation (source IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
La situation des semaines précédentes n'a presque pas changé. Le modèle décrit un maintien du niveau de risque potentiel très fort sur le Madiranais et sur le Tursan. Ailleurs, le niveau est resté toujours fort. Le modèle a signalé sur les pluies de la semaine passée quelques contaminations épidémiques. La FTA a de nouveau progressé de +0.7 point.	Le modèle envisage une augmentation du niveau de risque potentiel de fort à très fort notamment sur le Béarn-Bellocq. Aucune nouvelle contamination n'est annoncée en absence de pluie. La FTA ne progresserait de +0.4 pour une pluie d'au moins 5mm.

Epi : Etat Potentiel d'Infection ; FTA : Fréquence Théorique d'Attaque

Observation :

Pas de nouveau symptôme signalé cette semaine sur le sud Aquitaine.

Pour information, dans le nord Aquitaine, quelques rares nouvelles taches ont été observées sur feuilles.



Tache de Black-rot : naissante (à gauche) et avec présence de pycnides (à droite)

© A. KEREBEL- FREDON AQUITAINE

Evaluation du risque 2019 :

Les grappes sont sensibles **jusqu'à la fermeture de la grappe**. En cas de pluies, de faibles contaminations épidémiques sont à nouveau enregistrées.

Situation globale



Risque fort - contaminations épidémiques en cas d'orage

• Oïdium

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV du 14/05/19)

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40 % et 100 %.

Fiche pratique en ligne : INRA

Facteurs favorisants :

- Vigne vigoureuse, entassement de végétation et forte épaisseur de rognage.

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les conduites favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes.
- Soignez les relevages.

Modélisation (source IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Le modèle a décrit une diminution du risque potentiel sur le Béarn-Bellocq. Le reste du territoire n'a quasiment pas évolué et a conservé un niveau faible voire très faible.</p> <p>Le modèle a enregistré des contaminations sur le Jurançonnais et le Béarn-Bellocq, et localement sur le vignoble de Tursan. Sur l'ensemble de ces secteurs, la FTA a progressé de +5 points.</p>	<p>Le modèle indique que le niveau de risque continuera de diminuer sur la zone de Béarn Bellocq, en passant d'un risque potentiel fort à modéré.</p> <p>Ces prochains jours, une hausse plus faible est annoncée par le modèle : +1.4 points. En cas de séquences de pluies plus marquées, la hausse pourrait atteindre +6 points en moyenne.</p>

Observation :

Pour information, quelques nouveaux symptômes sur grappe ont été observés sur les Témoins non traités du nord Aquitaine.

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur.

Evaluation du risque 2019 :

Les conditions climatiques (couvert, brume matinale, chaleur lourde et/ou orageuse) sont très favorables au développement du champignon.

Les grappes se trouvent encore à une période très sensible (jusqu'à fermeture de la grappe).

Situation globale :



Ravageurs

- **Cicadelles de la Flavescence dorée**

Éléments de biologie (Cf. BSV du 14/05/19)



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée
(*Scaphoideus titanus*)



Larve de cicadelle vert
(*Empoasca vitis*)

© E. LAVEAU – CA33

Observations

Quelques larves de *Scaphoideus Titanus* continuent à être observées ponctuellement à un stade larvaire bien avancé.

Traitements obligatoires

Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages et à arracher vos rejets de porte-greffe sans oublier les bords des parcelles.

Consultez l'[arrêté Flavescence dorée 2019](#) pour connaître les communes classées ainsi que les [dates de traitements prévues en 2019](#).

• Rapprochez-vous de votre GDON pour plus de renseignements.

- **Cicadelles vertes**

Le nombre de larves de cicadelles vertes observées est en diminution cette semaine (moyenne environ 6 larves pour 100 feuilles), avec des niveaux variant entre 0 et 20 larves. Cette diminution peut s'expliquer en partie par l'émergence d'adultes, et par le premier traitement flavescence dorée en zone de lutte obligatoire.

• Vers de la grappe

Les réseaux de piégeage sexuel sont mis en place sur le Sud Aquitaine. Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.



© INRA



© CTIFL



© A. KEREBEL-FREDON AQUITAINE



© INRA

[Eudémis : Fiche pratique INRA](#)

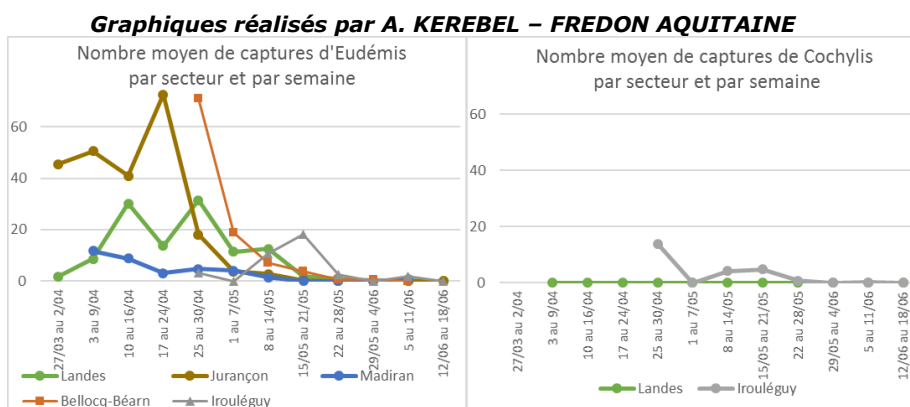
[Eulia : Fiche pratique en ligne](#)

[Cnephasia sp](#)

[Cochylis : Fiche pratique INRA](#)

👉 **Attention à ne pas confondre l'Eudémis avec Eulia et Cnephasia sp (cf BSV n°7 du 7/05)**

Suivi des vols :



Eudémis et Cochylis : les captures de papillons sont nulles sur l'ensemble du vignoble sud aquitain cette semaine. Avec la remontée des températures plus estivales, le début de vol de seconde génération devrait débuter prochainement.

Pensez à vérifier vos pièges et renouveler les capsules de phéromone si nécessaire.

Observation :

L'évaluation parcellaire du risque est à effectuer en ce moment sur les parcelles les plus tardives. Pour les parcelles les plus précoces, la période d'évaluation se termine, et les remontées d'observations diminuent donc au sein de notre réseau. Globalement le nombre de glomérules observé a été très variable suivant les secteurs et l'historique des parcelles (de 0 à 80 glomérules pour 100 grappes). Plusieurs parcelles ont dépassé les seuils indicatifs de risque (5 % de glomérules).



Chenille Eudémis et Glomérules
© A. KEREBEL – FREDON AQUITAINE

📖 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur.**

• Protection des abeilles



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Evitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrinocide avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Prochain bulletin : le mardi 25 juin

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes : Altema Madiran, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, Fredon Aquitaine, FDSEA64, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "